

Abd El Krim attaque
Le fera-t-il encore
après l'arrivée des renforts ?

Rabat, 18 juillet. — Ce matin, à 11 heures, le maréchal Pétain, accompagné du maréchal Lyautey, a rendu visite au sultan Mouley Youssef...

Le maréchal Pétain assura au sultan que la France était disposée à faire l'effort nécessaire pour faire rétablir la paix dans son empire...

L'entrevue fut empreinte de la plus cordiale sympathie. Le général Heusch et le colonel Paquin, de l'état-major du maréchal Lyautey, se sont entretenus pendant une grande partie de la matinée...

L'arrivée du généralissime a provoqué une impression profonde de réconfort dans tous les milieux militaires et civils français et dans les milieux indigènes.

Le général Naulin est optimiste

Marseille, 18 juillet. — Le général Naulin, arrivé ce matin, a été reçu sur le quai de la gare par le colonel Poitot, représentant le général commandant la 15e région.

« Je ne dissimule pas que la situation du front rifain est actuellement assez grave. Ce n'est pas précisément un front d'or. Mais si, comme j'ai tout lieu de l'espérer, le gouvernement met à ma disposition tous les moyens et toutes les ressources qui exigent la campagne, nous viendrons très rapidement, croyez-le, à bout d'Abd-el-Krim. Il faut être optimiste. »

Le général Naulin emmène la valeur d'un corps d'armée

Fez, 18 juillet. — Les renforts expédiés de France comprennent deux divisions : la division marocaine et la 11e division, cette dernière ayant laissé en France son régiment blanc et devant le remplacer par un régiment indigène.

Les étrangers au service d'Abd-el-Krim

Londres, 18 juillet. — Le rédacteur diplomatique du Daily Telegraph dit savoir qu'Abd el Krim a de nombreux experts allemands, turcs et bolchévistes à son service.

LE CABINET BRITANNIQUE EN DESACCORD

Londres, 18 juillet. — Le cabinet se réunira à nouveau lundi matin et les ministres essaieront de s'entendre sur la question du programme naval.

Rabat, 18 juillet. — L'ennemi a renouvelé dans la nuit du 16 au 17 juillet, ses tentatives contre nos positions d'Ain-Aïcha, et d'Ain-Maoulouf.

Rabat, 18 juillet (communiqué du soir). — L'ennemi continue à montrer une certaine activité. Cependant, en divers points de notre front, il s'est heurté à une résistance opiniâtre de nos groupes mobiles appuyée par l'aviation.

Dans la région d'Ouezzan, des groupes dissidents installés chez les Ah-Scriff se sont retirés vers le Nord.

Des coups de main sur la route de Souk-el-Arba de Tissa, causent une certaine gêne dans le ravitaillement des postes de cette région.

Vers Taza, la situation reste stationnaire chez les Brahnes et les Tsouls, bien que la présence de nos troupes semble les impressionner favorablement.

Plug à l'Est, l'activité rifaine semble diminuer notablement.

En résumé, la situation politique reste stationnaire avec tendance à l'amélioration.

Les méhallas de Zer-Zemmour et de la Chaoula, achèvent leurs mouvements de concentration dans d'excellentes conditions, sous la conduite de commandants civils.

Le chiffre de nos pertes

Rabat, 18 juillet. — Au début de ce mois, les pertes de la France, au Maroc, s'élevaient à 1.473 hommes tués ou manquants et à 2.775 blessés.

Pour nos blessés

Casablanca, 18 juillet. — Le navire hospitalier « Circassie » est arrivé hier à Casablanca en vue d'assurer l'évacuation sanitaire sur la France.

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
VINGT CENTIMES
Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS
DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abol LAMY
COMPTES CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE N° 57

Dix-septième année. — N° 5.987
ABONNEMENTS:
Nièvre et limitr... 55 00 30 00 16 00
Autres départ... 60 00 32 00 17 00
Union postale... 100 00 52 00 28 00

Il y a eu hier sept ans que Mangin et les Poilus ont sauvé la France

Paris, 18 juillet. — En souvenir de l'offensive libératrice du 18 juillet 1913, et en témoignage de reconnaissance, une importante délégation de la Ligue des chefs de section et soldats combattants, sous la conduite de son président, M. Binaet-Vallmer, de MM. Brunet et Gestas, membres du comité directeur, s'est rendue sur la tombe du général Mangin, et y a déposé une gerbe de fleurs.

Une femme obtient le prix de Rome de peinture

Paris, 18 juillet. — Le Grand Prix de Rome de Peinture, a été accordé à Mlle Odette Pauvert, née le 10 novembre 1903, à Paris, élève de MM. Humbert et Renard.

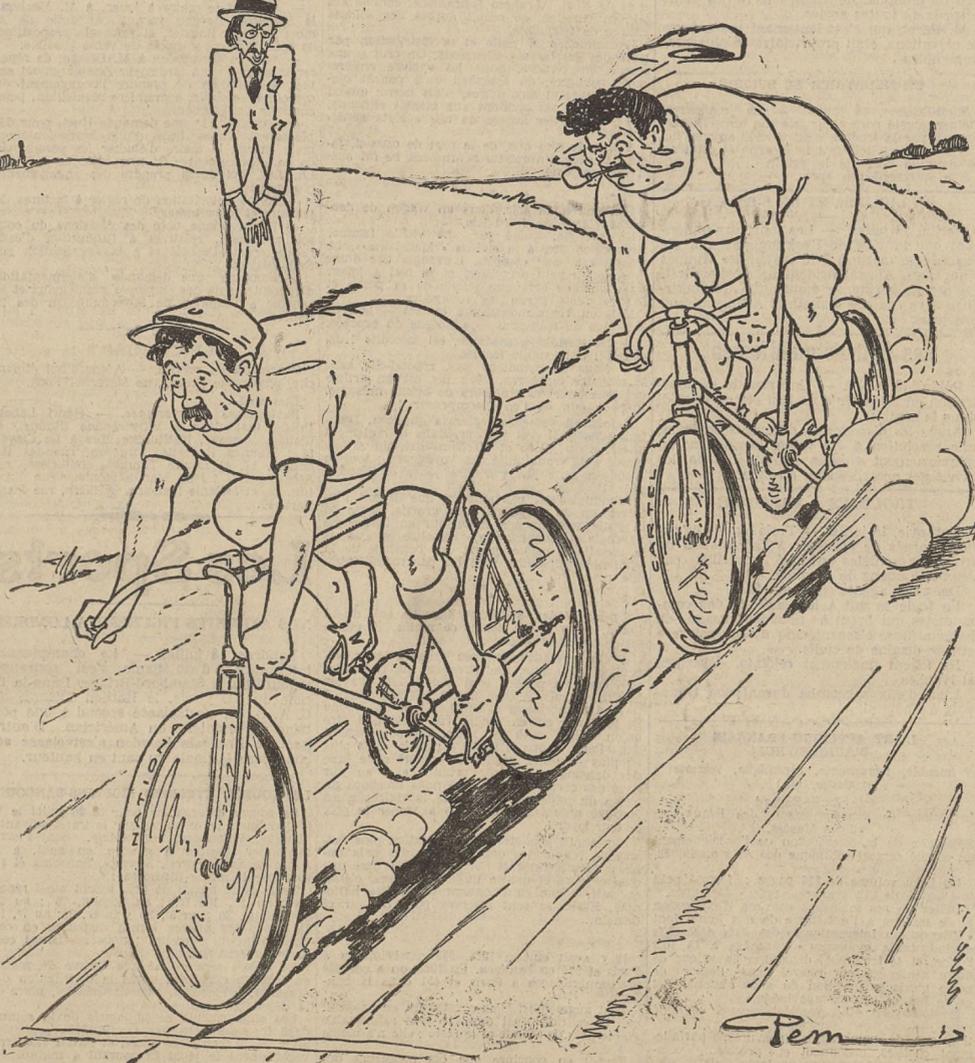
M. Joseph Caillaux ou la publicité du jour

Paris, 18 juillet. — Le 20 juillet prochain, entre 21 et 22 heures, M. Joseph Caillaux prononcera en son bureau du ministère des finances, une allocution en faveur de l'emprunt dont la diffusion radiophonique sera assurée par tous les postes d'émission.

ELLE AVAIT EMPISONNÉ SON MARI

Paris, 18 juillet. — Cet après-midi, la Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par la femme Marie Beck, veuve Soumann, qui avait été condamnée à mort par la cour d'assises du Bas-Rhin, le 20 mai dernier, pour avoir empoisonné son mari.

LE TOUR DE FRANCE



PAINLEVÉ GAGNE L'ÉTAPE MAROC-BUDGET
Dessin inédit de FEM

CHEZ LE FOURREUR Les cambrioleurs n'ont pas réussi leur opération

Paris, 18 juillet. — Au cours de la nuit, des cambrioleurs se sont attaqués au magasin de fourrures Ruffert, 1, rue de Gaillon, dont une glace fut brisée sur une surface qui devait permettre le passage d'un bras.

La mère étrangle l'enfant

Châteauroux, 18 juillet. — Ces jours derniers, une lettre anonyme avisait la gendarmerie de Saint-Gaultier, qu'une jeune fille de Thenay, avait donné la mort à son enfant nouveau-né.

UN MORTEL CHAGRIN D'AMOUR

Bordeaux, 18 juillet. — Après avoir déjeuné avec sa mère, au village de Drihiote, le jeune Henri Faure, 15 ans, a été trouvé mort à la porte de son hangar, le canon d'un fusil enroulé dans son menton.

LE PÈRE, ACCUSE DE BARBARIE, SOUVRE LES VEINES

Epnal, 18 juillet. — Il y a une quinzaine de jours, le petit Paquin, âgé de 4 ans, était admis à l'hôpital Saint-Maurice, où il succombait hier d'une méningite. Sa mort ayant paru suspecte, et le bruit ayant couru qu'elle avait été causée par les mauvais traitements du père de l'enfant, celui-ci nommé Félix Paquin, a été arrêté, mais dès son arrivée à la prison, il s'est ouvert la gorge et les artères du poignet, avec un couteau.

Le crime d'une mère

Milan, 18 juillet. — On mande de Rosario (Argentine), au Popolo d'Italia ce qui suit: On a arrêté une Italienne, nommée Sarah Tessoni, qui est soupçonnée d'avoir mis à mort très cruellement plusieurs enfants, les siens tout d'abord, au nombre de cinq, tous morts de consomption.

Gisèle de Gisors amie de «Champaubert» reçoit... la clef des champs

Saint-Malo, 18 juillet. — Gisèle de Gisors, l'amie du pseudo-marquis de Champaubert, vient, comme la femme de ce dernier, d'être mise en liberté provisoire à la demande de son avocat.

A LINAS-MONTHÉRY L'industrie française et l'industrie anglaise se partagent les trophées

Linat-Monthéry, 18 juillet. — Quelques centaines de personnes à peine étaient présentes dans les diverses enceintes du circuit, lorsqu'à midi précises le départ fut donné aux concurrents des Grands Prix de l'Union Motocycliste de France. Il n'y eut aucun forfait.

La mère étrangle l'enfant

Châteauroux, 18 juillet. — Ces jours derniers, une lettre anonyme avisait la gendarmerie de Saint-Gaultier, qu'une jeune fille de Thenay, avait donné la mort à son enfant nouveau-né.

Le crime d'une mère

Milan, 18 juillet. — On mande de Rosario (Argentine), au Popolo d'Italia ce qui suit: On a arrêté une Italienne, nommée Sarah Tessoni, qui est soupçonnée d'avoir mis à mort très cruellement plusieurs enfants, les siens tout d'abord, au nombre de cinq, tous morts de consomption.

Le Tour de France et... de souffrance se termine aujourd'hui

Anjourd'hui se déroulera à Paris, au Vélodrome du Parc des Princes, l'étape finale du Tour de France.

UN RAID EN CANOE

Dijon, 18 juillet. — André Bourmisten et René Fresnoy sont arrivés hier soir, à 7 heures, dans le bassin du canal de Dijon.

LE MARIAGE RELIGIEUX DU PRINCE DE HESSE ET DE LA PRINCESSE MAFALDA

Rome, 18 juillet. — La « Tribuna » annonce qu'un accord est intervenu entre le Quirinal et le Vatican, à propos du mariage de la princesse Mafalda, fille des souverains italiens, avec le prince de Hesse.

L'épicière dut remettre sa bourse pour sauver sa vie

Paris, 18 juillet. — A 1 heure du matin, rue Anatole-de-la-Forge, dans le quartier des Termes, M. Georges Richard, 18 ans, garçon épicier, habitant chez son patron, a été assailli par deux individus.

Le Tour de France et... de souffrance se termine aujourd'hui

Anjourd'hui se déroulera à Paris, au Vélodrome du Parc des Princes, l'étape finale du Tour de France.

UN RAID EN CANOE

Dijon, 18 juillet. — André Bourmisten et René Fresnoy sont arrivés hier soir, à 7 heures, dans le bassin du canal de Dijon.

LE MARIAGE RELIGIEUX DU PRINCE DE HESSE ET DE LA PRINCESSE MAFALDA

Rome, 18 juillet. — La « Tribuna » annonce qu'un accord est intervenu entre le Quirinal et le Vatican, à propos du mariage de la princesse Mafalda, fille des souverains italiens, avec le prince de Hesse.

L'épicière dut remettre sa bourse pour sauver sa vie

Paris, 18 juillet. — A 1 heure du matin, rue Anatole-de-la-Forge, dans le quartier des Termes, M. Georges Richard, 18 ans, garçon épicier, habitant chez son patron, a été assailli par deux individus.

Le Tour de France et... de souffrance se termine aujourd'hui

Anjourd'hui se déroulera à Paris, au Vélodrome du Parc des Princes, l'étape finale du Tour de France.

UN RAID EN CANOE

Dijon, 18 juillet. — André Bourmisten et René Fresnoy sont arrivés hier soir, à 7 heures, dans le bassin du canal de Dijon.

LE MARIAGE RELIGIEUX DU PRINCE DE HESSE ET DE LA PRINCESSE MAFALDA

Rome, 18 juillet. — La « Tribuna » annonce qu'un accord est intervenu entre le Quirinal et le Vatican, à propos du mariage de la princesse Mafalda, fille des souverains italiens, avec le prince de Hesse.

L'épicière dut remettre sa bourse pour sauver sa vie

Paris, 18 juillet. — A 1 heure du matin, rue Anatole-de-la-Forge, dans le quartier des Termes, M. Georges Richard, 18 ans, garçon épicier, habitant chez son patron, a été assailli par deux individus.

Abd El Krim nous aurait fait des conditions de paix vraiment trop dures !

Nous avons du lui faire des contre-propositions qui tenaient compte de quelques adoucissements auxquels il aurait consenti

Et nous attendons sa réponse

Madrid, 18 juillet. — Le journal Informations publie de longues rectifications autorisées à diverses correspondances reçues par la presse française et anglaise.

D'après les informations étrangères, il semble que la France et l'Espagne ont pris la décision d'offrir une paix générale à Abd-el-Krim.

« Ce n'est pas tout de suite que nous attendons sa réponse. »

« Que signifie et que cache tout ce charabia ? Quelque chose de pas très clair certainement, donc de pas très propre. »

« Etablis des bases, dit le document, n'est pas engager des négociations. »

« C'est à n'y plus rien comprendre. Abd el Krim doit répondre à des propositions pacifiques de la France et en conclure qu'il n'y a pas de bases, qu'il n'y a pas de négociations. »

« Notre avis, nous devons en conclure que si Abd el Krim a fait connaître au gouvernement, non seulement espagnol, mais aussi français, les conditions dans lesquelles il consentirait à mettre bas les armes, c'est que nous avons dû les lui demander. »

« Nous avons demandé, comme si nous étions vaincus, la paix au chef pirate. »

« Nous les avons trouvées si dures... que nous lui avons demandé quelques adoucissements. »

« Les chefs pirates a consenti à céder à son quelconques-à de ses prétentions. »

« Nous lui avons alors adressé de nouvelles propositions pacifiques en tenant compte de ses volontés et de ses concessions et nous attendons sa réponse... »

« Voilà comment nous lisons cette rectification autorisée. Nous sommes stupéfaits. Nous ne voudrions rien, mais véritablement nous ne voyons pas comment l'interpréter autrement. »

« Eh bien, c'est là où nous a conduit la diplomatie de Malvy, c'est-à-dire à faire capituler la France devant un chef de brigands, nous pouvons réellement espérer que le châtiement des coupables ne saurait tarder longtemps. »

Le Tour de France et... de souffrance se termine aujourd'hui

Anjourd'hui se déroulera à Paris, au Vélodrome du Parc des Princes, l'étape finale du Tour de France.

« Le bon colosse », écrit Desgranges, a les traits tirés, la figure douloureuse, et son allure est heurtée et comme indécise. »

« Les enfants nés de cette union seront baptisés dans la religion catholique et élevés dans cette religion jusqu'à leur majorité. »

CHER

LOIRET

Avis mortuaires

BOURGES

COMMISSION CONSULTATIVE DES BLES ET FARINES

(Séance du 16 juillet 1925)
 La Commission consultative instituée en exécution de l'article 5 de la loi du 31 août 1924 s'est réunie à la préfecture, jeudi dernier, à 14 heures.
 Tenant compte du cours moyen des blés pendant la quinzaine écoulée, la Commission a fixé le prix limite de la farine à 172 francs le quintal rendu en boulangerie.
 Ce prix a été appliqué à partir d'hier samedi.

SYNDICAT DES DAMES EMPLOYEES DU CHER

Résultats des examens commerciaux du 5 juillet :
 Sténographie : (professeur : Mlle Jeanney) :
 Degré théorique : présentes, 9 ; reçues : Mention bien ; Mlle Madeleine Bernard. Sans mention : Mme Moullier, Mlle Berthommier, Dejournant, Villaud, Baty, Naudin, Billard.
 Dactylographie : 200 mots en un quart d'heure : présentes, 2 ; reçue, Mlle Baty.
 Comptabilité (professeur : Mlle Jeanney) :
 Deuxième degré : présentes, 8 ; reçues : mention très bien : Mlle Margot ; sans mention : Mlles Villaud, Naudin, Billard, Soulat, Billy.
 Orthographe (professeur, Mlle Popineau) : présentes, 4 ; reçues : mention bien : Mlle Robin ; sans mention : Mlles Margot, Boulanger, Marillier.

LA SESSION DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Les conseils d'arrondissement du Cher se réuniront le 3 août, pour la première partie de leur session, et le 12 octobre, pour la deuxième partie.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du pain à Bourges est fixé à 1,60, à partir du lundi 20 juillet.

SUCCES SCOLAIRES

Ecole Notre-Dame. — Succès académique. — Ont été reçus à la 1^{re} partie du baccalauréat ès-lettres (latin-grec) : MM. René Fév, diuoye-Fré, René Riffault, de Verigny.
 A été déclaré admissible au même examen M. Gaston Colouge, de Bourges.
 Au concours général annuel, ouvert par l'Institut catholique de Paris entre tous les établissements libres de son ressort universitaire : René Riffault, élève de rhétorique, a obtenu la 7^{me} mention de composition française.
Petit Séminaire de Fontgombault. — Ont obtenu avec succès l'examen du baccalauréat (latin-grec) devant la Faculté des Lettres de Poitiers : Jacques Challey (mention assez bien) René Lemoins, Guy Rchin.

Interdiction de circulation. — Par arrêté du maire, à partir de demain lundi 20 juillet, jusqu'à nouvel ordre, la circulation des véhicules, poids lourds, de plus de 5 tonnes, en charge ou à vide, est interdite boulevard Gambetta, entre l'avenue Jean-Jaures et la rue Gamboin.

Dans la police. — M. Paul Monard, agent de police, est nommé sous-brigadier à compter du 16 juillet, en remplacement de M. Aubilly, admis à la retraite.

Une voiture versée. — Vendredi soir, à 7 h. 30, une voiture conduite par M. Paris, entrepreneur, rue Diderot, passant au carrefour de la route d'Issoudun et de la route de La Chapelle, a versé. M. Paris a été relevé dans un état assez grave et transporté à son domicile.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 16,4, du jour 27, hauteur barométrique 755,5.
 Prévisions : Une dépression persistera au nord de la France. Quelques ondées orageuses sont à prévoir par places.

Dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Archevêque.
 M. l'abbé Martin, curé de Diou, est nommé curé de Nohant-en-Craçay, avec le service de Saint-Pierre-de-Jardis.
 M. l'abbé Georges Vilpelle, vicaire à Saint-Générou du Blanc, est nommé vicaire à Vierzon-Ville.
 M. l'abbé Trompat, vicaire à Saint-Amand, est nommé vicaire à la cathédrale.
 M. l'abbé Deroche, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire à Saint-Générou du Blanc.
 M. l'abbé Raffinat, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire à Saint-Amand.

Etat civil :
 Naissance. — Guy Gautier, 89, rue Edouard-Vaillant.
 Publications de mariages. — Léon Bertsch, marchand-logis, 105 R. A. L. et Marie Gass à Saint-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin) ; Max Aranson, serrurier, et Sigismonde Bordeloup, empl. ; Ernest Sabrigot, garçon de salle, et Anne Gaullier, domestique ; René Bardin, plombier, et Célestine Anquet, épouse ; Gabriel Brunet, empl. de banque à Paris, et Simone Lebanc, dactylo ; Auguste Fournier, empl. de commerce, et Marie Bry, confectioneeruse à Paris ; Robert Journeux, entrepreneur à Saint-Douchard, et Marie Moullet, posticheuse ; Abel Galandé, empl. de banque, et Suzanne Gilmon, empl. de commerce à Paris ; Georges Millet, peintre décorateur, et Jeanne Poisson, modiste ; Adrien Sabatier, empl. de banque, ex Germaine Millet ; Lucien Massay, empl. de com. et Juliette Duré, vicior Hoger, née des Colombes en genre à Chateauroux, et Suzanne Guillemet.

Décès. — Denis Grélat, 53 ans, rue Gamboin ; François Lapeyre, 46 ans, en gère ; Jacqueline Delétré, 4 mois, avenue Carnot, 8.

Les élections cantonales

Voici la liste complète des candidats qui se présentent aux élections cantonales d'aujourd'hui :

Elections au Conseil général

Banque. — M. Perrot, maire de Banay-sur-Craon, Union Républicaine ; Pillet, conseiller d'arrondissement, radical socialiste.
Charost. — M. Albert Souhiran, conseiller sortant, républicain indépendant ; Guillet, socialiste unifié S. F. I. O. ; Virnot, communiste.
Levet. — M. Joseph Massé, conseiller sortant, sans concurrent, Union Nationale républicaine.
Mehun-sur-Yèvre. — M. Rousseau, conseiller d'arrondissement, républicain socialiste ; Galon, adjoint au maire, communiste.
Vierzon. — M. Chariot, maire de Vierzon-Bourgeois, républicain socialiste ; Maillet-Dunon, S. F. I. O. ; Cornavin, député du Cher, communiste.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND

Saint-Amand. — M. Laguerre, Union républicaine ; Razotin, conseiller sortant, radical socialiste ; Auroy, radical socialiste dissident ; Dumas, S. F. I. O. ; Jobeau, communiste.
Charenton. — M. Lemoine-Deferges, républicain indépendant ; Martinet, conseiller sortant, radical socialiste ; Bourgeois, communiste.
Le Château. — M. de Marsanges, conseiller sortant, libéral ; Darnault, radical socialiste.
Lignières. — M. Loutissier, conseiller sortant, radical socialiste ; Michellet, républicain indépendant.
Sancoins. — M. Gestat, conseiller sortant, radical socialiste, sans concurrent.
Nérondes. — M. de Gourcuff, conseiller sortant, libéral ; Monnoir, républicain socialiste.
ARRONDISSEMENT DE SANCERRE
Argent. — Docteur Souquière, maire de Brion, républicain indépendant. Halaire, conseiller sortant, radical socialiste, Cateysou, socialiste.
La Chapelle d'Angillon. — M. d'Almont, conseiller sortant, libéral ; Saintmont, conseiller d'arrondissement, Union républicaine ; Blaise, socialiste ; Maurice Rohu, communiste.
Henrichemont. — M. Fouchard, conseiller sortant, radical socialiste, sans concurrent.
Vailly. — M. Cap, conseiller sortant, radical socialiste, sans concurrent, conseiller d'arrondissement.
Bourges. — M. Commenge, conseiller sortant, républicain démocrate ; M. Georges Lamy, adjoint au maire, républicain socialiste ; Baratin, communiste.
Les Ais d'Angillon. — M. Paulin, conseiller sortant, radical-socialiste, sans concurrent.
Grézy. — M. Lacroix, conseiller sortant, républicain socialiste, sans concurrent.
Lury. — M. Henri Guyot, conseiller sortant, Union Républicaine. Habault, radical-socialiste.
St-Martin d'Avignin. — M. Paul Hourard, républicain indépendant, sans concurrent.
Chateaulain. — M. Gérard, conseiller sortant, radical-socialiste, sans concurrent.
Châteauneuf. — M. Gaston Vannier, radical-socialiste.
Dun-sur-Auron. — M. Crogny, conseiller sortant, radical-socialiste.
La Guerche. — M. Crochet, républicain indépendant, conseiller sortant, Monot, communiste.
Saulzais. — M. Bourdier, conseiller sortant, radical-socialiste.
Aubigny. — Dussat, conseiller sortant, républicain indépendant, Dauchaud, communiste.
Léré. — Docteur Pourny, conseiller sortant, sans concurrent.
Sancerre. — M. Trompat, radical, sans concurrent.
Sancergues. — M. Trompat, radical, sans concurrent.
Sancerre. — MM. Blouin et Joseph Harlot, conseillers sortants, radicaux, sans concurrents.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY AUJOURD'HUI FETE ANNUELLE

Voici le programme des fêtes qui se dérouleront aujourd'hui et demain lundi, avec le concours de la musique l'Indépendante :
 Aujourd'hui, assemblée des Labies. Grande catastrophe de bicyclettes, sous le contrôle de M. V. F. et de l'Union Vélo-pédique du Cher. Circuit des deux Forêts, organisé par le comité des fêtes. 600 fr. de prix en nature et en espèces.
 À 16 h. 30, course à la vie chère (nouveau) 10 prix en nature. À 16 h. 15, remise des dossards, vérification des machines, et grand concert par la musique l'Indépendante, sous la direction de M. J. Châtelet. À 19 h. 30, matinée de Beauceur sur l'Auxigny, 10 prix en argent et en espèces. À 8 heures, distribution des prix à tous les lauréats, et M. Jouanin, président du comité des fêtes, à 21 h. 30, grande retraite aux flambeaux, grande fête de nuit avec illumination, manèges agréés, chevaux de bois, tir, loteries, grand bal Casino.
 Demain lundi, à 10 heures, messe solennelle.
NERONDES
 Il a été perdu sur la route de Nérondes à Decize un PARDESSUS dans un carton, un PARAPLUIE et une OMBRELLE. Les personnes qui auraient trouvé ces objets sont priées de l'informeur M. AGENIE, à Nérondes (Cher).

SANCERRE

M. VIGIER adresse à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de sa catastrophe de bicyclette, ses remerciements de toute sa reconnaissance.
 Il remercie en même temps toutes les personnes de bonne volonté qui ont contribué à combattre le sinistre et il avise la clientèle de la papeterie de Beauroux qu'une installation de fortune permettra incessamment la reprise de la fabrication.

Les chiens dangereux. — M. Antoine Jacquet, 44 ans, jardinier, passant à bicyclette sur le chemin de la Halle du canal, a été mordu par deux chiens, dont l'un le mordit au mollet. La veille, un des mêmes chiens avait déjà mordu le jeune Louis Bernard, 17 ans. Le propriétaire des chiens, M. Emile Ortu, marinier, à Bourges, a dû les faire abattre.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

MONTARGIS
 Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

CHATELON-COLIGNY
 Ivresse. — François Bruget, 55 ans, ouvrier agricole, s'est vu dresser procès-verbal pour ivresse publique.

LA CHAPELLE-SAINT-SEPULCRE
 Avis de la mairie. — Pour répondre au désir généralement exprimé, et dans le but d'indiquer l'heure, notamment aux travailleurs des champs et des manœuvres aux réunions communales, sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

A Orléans, un banquier est arrêté pour détournement d'une somme de 70.000 francs

Orléans, 18 juillet (par télexgramme de notre correspondant particulier). — La police a arrêté ce matin à Orléans, Joseph Simon, né à Pierrefitte-sur-Saône (Loir-et-Cher), directeur de la succursale de la Banque Populaire du Loiret.
 M. Simon est accusé d'avoir détourné des sommes s'élevant à plus de 70.000 francs. Mutilé de guerre, il est marié et père d'un enfant.
 Voici quelques renseignements recueillis par le service de la sûreté :
 La Banque Populaire dont le siège social est à Montargis, a deux succursales, une à Gien, et une à Sully-sur-Loire, qui était dirigée par M. Simon, depuis 1921. Or, à la fin de juin dernier, arrivèrent au ministère de Finances, M. Simon était suspendu de ses fonctions. Néanmoins, il continua à recevoir la clientèle et à toucher les fonds.
 M. Simon quitta Gien la veille du jour où le juge d'instruction de cette ville lançait un mandat d'arrêt contre lui.
 Il a déclaré qu'il ne s'agissait dans cette affaire que d'une question de comptabilité.
 M. Simon sera transféré à Gien.

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

LA SEMAINE LITURGIQUE ET LA FETE DU PELLEGRINAGE
 Pour la sixième fois des journées liturgiques se sont déroulées à Saint-Benoit-sur-Loire à l'occasion de la fête de la translation des reliques du patron de la ville. Nous n'apprenons pas nos concitoyens qu'en l'an 690, le 11 juillet, sous le règne de Clovis II, les restes de Saint-Benoit, enlevés du monastère ruiné de Mont-Cassin, en Italie, où ils étaient à l'abandon, arrivèrent au monastère de Fleury-sur-Loire, amenés par le moine Aigulphe.
 Depuis 1920, un groupe chaque année plus nombreux d'oblats séculiers bénédictins profite de l'anniversaire de la translation des reliques pour faire une retraite à Saint-Benoit et, sous les voûtes hardies de la basilique romane, une des plus belles de France — dans les stalles si curieusement ouvragées, vivre quelques jours comme vivent les moines et chanter l'office comme les moines se chantent.
 Cette année, les offices pontificaux ont été célébrés par T. R. P. Dom Chautard, abbé de la Trappe de Sept-Fons, une des personnalités les plus marquantes de l'Ordre des Trappistes et dont un ouvrage sur la vie de Saint-Benoit est connu et apprécié de tout le clergé. Les chants liturgiques étaient exécutés par les oblates bénédictins et la Schola de la paroisse de Saint-Benoit.
 Une messe a été prononcée par le chanoine Frot, missionnaire du diocèse d'Orléans.
 A la procession des chasses qui, selon l'antique coutume, se déroule dans les rues de la ville, assistaient le T. R. P. Dom Chautard, le chanoine Frot, le doyen de la paroisse, M. de Lamoignon, le doyen de Vézelay, dont la basilique a tout de parenté avec celle de Saint-Benoit.
 Nous avons remarqué des groupes de paroissiens suivis, accourus à la suite de leur pasteur, Henriemont (Cher), Gien, Sully, Ouzouer-sur-Loire, Lorris, Bellegarde, Tigy, Neuilly, Guilly, Germigny, Saint-Martin, Saint-Maurice, Saint-Avéron, Triguères, Saint-Peroy-la-Colombe, La Madrie, Saint-Algman, le Gallard, etc., une quantité considérable de pèlerins isolés, venus en automobiles de tous les coins du diocèse et des diocèses limitrophes.

Etat civil — Mme Cottelier, née Foucher, 84 ans, de Broy, décédée à l'hopital.
 Naissance. — Elisabeth Soumesas.

SAINT-MAURICE-SUR-FERRARD
 Accident du travail. — Le jeune Marieus Thierry, 17 ans, ouvrier charron, s'est contusionné au coude droit.

VIALLAN
 La Vigilante. — Les tireurs sont informés que par suite du mauvais temps, la séance de tir du dimanche 5 juillet n'ayant pu avoir lieu, il y aura une séance supplémentaire le dimanche 6 août. A la suite de cette séance, aura lieu la distribution des prix.
 Les deux derniers tirés ont eu des succès remarquables fixés aux 19 juillet et 9 août.

Etat civil — Hélène Rouquay, au bourg.
 Publication de mariage. — André Farnault, garde particulier aux Bons-Frères, et Olga Autieroux, couturière au bourg.
 Décès. — Mme Vannier, née Adrienne Villedanne, cultivatrice à l'Ousseau.

CHATELON-COLIGNY
 Ivresse. — François Bruget, 55 ans, ouvrier agricole, s'est vu dresser procès-verbal pour ivresse publique.

LA CHAPELLE-SAINT-SEPULCRE
 Avis de la mairie. — Pour répondre au désir généralement exprimé, et dans le but d'indiquer l'heure, notamment aux travailleurs des champs et des manœuvres aux réunions communales, sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

Accidents du travail. — Manœuvre de l'entreprise Guéssé, M. Alexandre Bonnard, 40 ans, a fait une chute dans les feuilles de l'hopital. Blessures à la tête ; apprenti typographe à l'imprimerie Léger, Maurice Champion, s'est piqué avec du plomb en travaillant à la commune. Sonnera trois fois par jour aux heures suivantes : six heures, onze heures et dix-neuf heures.

PITHIVIERS CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni vendredi dernier, à 20 h. 30, sous la présidence de M. Donon, maire.
 Au début de la séance, M. Marchon demande à résilier ses fonctions de membre de la commission de l'hopital pour prendre celles de l'abattoir.

M. le maire fait alors connaître qu'une décision du conseil d'Etat permet aux médecins de faire partie de la commission de l'hopital et propose la nomination de M. le docteur Rousseau, qui est accepté.
 Relève le traitement des deux gardes-champêtres, MM. Callon et Laurent, de 4,100 à 5,500 francs.

Décide d'accorder aux employés d'octroi une rémunération de 20 % sur les recettes au-dessus de 100.000 francs au lieu de 10 % précédemment alloués.
 Charge M. Faustin du nettoyage des machines de l'usine élévatrice des eaux.

Adopte le budget de l'hopital qui s'élève en recettes et en dépenses à 328.400 fr. également celui des chemins vicinaux.

Finances. — M. Charrier donne la lecture de son rapport sur le budget, il fait ressortir que le chapitre sur l'assistance médicale gratuite se trouve grevé d'une grosse somme et demande que des économies soient réalisées sur ce chapitre.

Travaux. — Huit bouches d'incendie vont être posées, chacune d'elles revenant à 800 francs, le conseil décide avec sa commission, que quatre seront construites dès maintenant ; rue Amiral de la Haye, route d'Orléans, avenue de Bellecour, et près la gare des marchandises.
 Admet le principe d'installation du chauffage central dans les locaux de la mairie.

Eclairage. — Le maire annonce qu'un nouveau tableau d'éclairage est envisagé pour la ville.

LA DELLE-SUR-LE-BIED
 Fête patronale. — Par décision du conseil municipal, la fête patronale sera célébrée les 9 et 10 août sur l'emplacement habituel.

Etat civil — Thophilie Trognon, 65 ans, à Loinco.

GIEN
 Baccalauréat. — MM. Camille Regrettier et Paul Rouquet, élèves de l'Institut Saint-Joseph-Saint-François de Sales, viennent de subir avec succès devant la Faculté des Lettres de Paris, les épreuves du baccalauréat, 1^{re} partie, latin-latin.

Succès. — M. Eugène Regrettier vient de subir avec succès devant la Faculté des Lettres de Paris, les épreuves du certificat de licence de latin.

Société des pêcheurs à la ligne. — Ainsi qu'il avait été décidé en première réunion, les groupes des musiciens et bigophonistes de la « Société giennoise de pêcheurs à la ligne » a maintenu un bureau constitué ainsi : MM. Georges Barbin (président), Marcel Matre (bigophoniste) ; Jules Siguret (secrétaire), Marcel Legras (trésorier) ; Maurice Leux (rapporteur des instruments).

Trouvailles. — Un bouquet funéraire en perles vertes ; un tour de cou noir en plumes.

La fourniture du gaz. — Le maire informe ses administrés que l'usine à gaz se trouvant dans l'obligation d'ouvrir une tranchée rue de l'Usine à gaz et qu'il est en vue d'effectuer des réparations de fuites très importantes, la rue et la place précitées seront barrés pendant les journées des 19, 20 et 21 juillet.

La fourniture du gaz aux abonnés sera supprimée les 20 et 21 juillet, de 4 h. 30 à 10 heures, afin de pouvoir effectuer les dits travaux.

Etat civil — Naissance. — Denise Dogé, au « Couvre-feu ».
 Décès. — André Vannier, 17 mois 1/2, 45, place de la Victoire ; Adrien Berthelot, journaliste, 51 ans, rue des Minimes ; Joseph Bonneau, 81 ans, à « Gien-le-Vieux ».

ANNÉCY SON CHOCOLAT

NOGENT-SUR-VERNISSON
 UN CYCLISTE HEURTE UNE AUTO
 A l'angle de la route Nationale et de la route de Varennes, le cycliste Joseph Sivka, 28 ans, cuisinier à l'Emballerie, et l'automobile 773-U-2, sont entrés en collision. La bicyclette fut endommagée et le cycliste blessé au bras droit.

Décoration. — M. Jean Champdavoine, directeur de l'école Saint-Martin a reçu la médaille militaire des mains du général Lebauc, commandant la 5^e région, lors de la revue du 14 juillet à Orléans.

Etat civil — Publication de mariage — Raymond Fortier, élève de l'école technique et professionnelle des Barges, et Yvonne Gauthier, à Pontarlier (Doubs).

— Voyez ces chiens, Fédor. Ils se ressemblent tous, mais aucun d'eux n'a la même expression. Aucun doit penser la même chose.

— Tous n'ont qu'une idée, soyez en sûr : ils rêvent d'une bonne soupe.

— Pendant ce temps, il préparait le thé ; il le servit, oubliant pas le conducteur qui regardait de loin, amusé, lui aussi...

Foires et marchés de la région

AUTUN. — On cote: porcelets, 24 à 30 fr. la paire; canards, 23 à 32 fr. la paire; lapins, 16 à 22 fr. la pièce; beurre, 6 fr. le demi-kilo; œufs, 5,50 à 6 fr. la douzaine.

COURTENAY. — On cote: froment, 126 fr.; farine 176 fr.; seigle, 105 fr.; orge 105 fr.; avoine 100 fr.; son 68 fr. les 100 kilos; paille de froment 10 fr.; foin, 20 fr. la quinte; 400 paires de poulets, 80 à 85 fr. la paire; 200 paires de canards, 25 à 35 fr. la paire; 3.500 douzaines d'œufs, 5,50 la douzaine; 500 kilos de beurre, 14 fr. le kilo; 500 fromages, 2 à 3 fr. la pièce; pommes de terre, 40 fr. le quintal; 70 veaux gras, 11,50 à 12,50 le kilo; 30 chevaux, 45 à 65 fr.; chevaux arabes, 1.000 à 1.600 fr.; 1.500 lapins privés, 12 à 25 fr. la tête; pain, 1,65 le kilo; viande de boucherie, bœuf 6 à 12 fr.; veau 9 à 13 fr.; mouton 9 à 14 fr.; porc 10 à 14 fr. le kilo.

NEVERS. — On cote: beurre, 12/10 kilo 6 fr.; œufs, 5,50 la douzaine; fromage de vache la pièce 1,20; pommes de terre, le kilo 1 fr.; haricots, le litre 1,75; choux, la pièce 0,50; oignons, le kilo 0,75; carottes, le kilo 0,40; céleri, la pièce 20 fr.; poireaux, la pièce 13 fr.; canards, la pièce 33 fr.; dindes, la pièce 40 fr.; lapins, le kilo 12 fr.; foin, les 500 kilos 110 fr.; paille, les 500 kilos 95 fr.; orge, les 100 kilos 102 départ; avoine, les 100 kilos 98 départ; seigle, les 100 kilos 100 départ; blé, pain d'office; farine, les 100 kilos 171, rendue en boulangerie; son, les 100 kilos 68 départ; bœuf, le kilo 6 à 17 fr.; veau, le kilo de 11 à 16 fr.; mouton, le kilo de 11 à 17 fr.; viande congelée: bœuf, le kilo, de 4 à 13; mouton, le kilo de 7 à 11.

SAINT-SAULGE. — On cote: beurre, 5,50 à 6 fr. la livre; œufs, 5 à 5,50 la douzaine; porcelets, 24 à 30 fr. la paire; canards 24 à 32 fr. la paire; lapins, 16 à 22 fr. la pièce; fromages au pays, 1 fr. la pièce; pommes de terre, 1,25 le kilo.

SAINT-SAUVEUR. — On cote: 325 poulets de 34 à 50 fr. la paire; 70 canards, de 25 à 35 francs la paire; 40 lapins de 14 à 24 fr. pièce; 350 œufs, 5 à 7 fr. la douzaine; 800 kilos de beurre de 5,50 à 7 fr. la livre.

SENS. — On cote: Froment, 125 fr.; farine, de 180 à 172 fr.; seigle, 97 fr.; orge, 97 fr. avoine, 100 fr.; pain blanc, 1,65 le kilo; poulets, de 25 à 45 fr. la paire; canards, de 25 à 30 fr. la paire; œufs, 5,75 la douzaine; beurre, de 15 à 16 fr. le kilo; fromages, de 2 à 4 fr. la pièce; pommes de terre, de 4 à 1,20 le kilo; haricots, 2 à 4 fr. le litre; lapins privés, 12 à 25 fr. la pièce; bœuf, 6 à 16 fr.; vache, 6 à 16 fr.; veau, 11 à 17 fr.; mouton, 10 à 16 fr.; porc, 11 à 18 francs.

YORANDE. — On cote: beurre, 5 à 5,25 le demi-kilo; œufs, 5 fr. la douzaine; fromages de vache, 1 à 1,25 la pièce; fromages de chèvre, 0,70 à 0,80 la pièce; pommes de terre nouvelles, 1 à 1,10 le kilo; haricots verts, 2 à 2,40 le kilo; petit pois, 1 à 1,40 la livre.

HALLS CENTRALES DE PARIS

Paris, le 16 juillet 1925.
VIANDES. — Cours moyen au kilo: Bœuf. — Quart derrière, 1^{re} qualité, 10,50; 2^e qualité, 10,00; 3^e qualité, 9,50; paleron, 1^{re} qualité, 5,40. Mouton. — Entier, 1^{re} qualité, 11,00; 2^e qualité, 8,50; 3^e qualité, 8,00. — Demi, 1^{re} qualité, 10,00; 2^e qualité, 9,50; 3^e qualité, 9,00. — Porc. — Entier-porc, 1^{re} qualité, 9,00.
VOLAILLE. — Canards de ferme, la pièce, 8 à 11; œufs, le kilo, 8 à 11; poules toutes provenances, le kilo, 16 à 21.
POISSONS. — Le kilo: anguilles, 2 à 16; brèmes, 2 à 6; brochets, 8 à 14; carpes, 6 à 9; goujons, 15 à 25; grenouilles, 0,50 à 1,00; perches, 3 à 5; tanche, 6 à 8; truites, 5 à 25.
LÉGUMES. — Pommes de terre, les 100 kilos: nouvelles, Espagne, 140 à 150; Saint-Malo, 45 à 55; Charbourg, 42 à 50; Paris, 40 à 70.
BEURRE. — Le kilo: Charente, Poitou, 13,50 à 16,90; Touraine, 15 à 16; Normandie, 12 à 14,50.
ŒUFS. — Le kilo: Brese, 510 à 540; Bréau, 470 à 510; Touraine, 475 à 520; Auvergne, 460 à 490.
FROMAGES. — Gruyère, 8 à 11,80; Cantal, 7 fr.

LES CONCERTS DE T.S.F.

RADIO-PARIS. Programme d'aujourd'hui dimanche 19 juillet: A 12 h. 45 radio-concert Lucien Paris, avec les concours de M. Roland Lenoir, du Perchoir; 1^{er} Why Did I Kiss That Girl (Ray Henderson),脚踏, 2^e Valse des Fleurs (Schaikowski); 3^e Romance (Svendsen), solo de violon; 4^e Adagio de Pyrame et Thésée (Tremisot); 5^e Les parfums (A. Evrard), chant; 6^e Les cigaretttes. Un soir de fête à La Havane (Philippucci), 7^e La Filleuse (Mendelssohn), solo de piano; 8^e I Want to be happy (V. Youmans); 9^e Sérénade napolitaine (A. de Cristoforo), violoncelle; 10^e Méditation (G. Greouart); 11^e Salvi; 12^e L'Étoile (G. Baron), chant; 13^e La belle Hélène (Offenbach-Taverny), fantasia.
A 20 h. 15, radio-concert des sapeurs-pompiers, 20^e leçon d'espéranto, par M. le docteur Corret.

LE CARNET DU COMBATTANT. Jacques PERICARD. LE REAJUSTEMENT DES PENSIONS DE GUERRE.

La loi de finances étant promulguée, les dispositions concernant le réajustement des pensions sont immédiatement applicables; les intéressés (mutilés, réformés, veuves, ascendants, tuberculeux, anciens prisonniers) qui désirent connaître exactement leur situation nouvelle, peuvent s'adresser à l'Office Central des Victimes de la Guerre, 20, rue de la Chapelle d'Antin, Paris (9^e), qui répondra gratuitement à toutes les demandes de renseignements.

LE PELERINAGE NATIONAL SAINT-LOUIS A JERUSALEM

Le XXXVIII^e pèlerinage national Saint-Louis à Jérusalem, organisé sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, partira de Marseille le 18 août. Ce pèlerinage de vacances aux Lieux-Saints est organisé spécialement pour les professeurs, les étudiants catholiques et les tertiaires, mais tout autre personne de bonne volonté peut y prendre part. Il suivra, comme toujours depuis 27 ans, le plus bel itinéraire comprenant: Naples, Malte, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Beyrouth, Damas, Tibériade, Nazareth, Bethléem, Jérusalem, tous les sanctuaires de Palestine. Arrêt en Egypte, pour visiter le Caire, les Pyramides, Mélahieh, etc... Passage facultatif par Rome pour goûter les indulgences du Jubilé. Il se fera dans les meilleures conditions possibles et avec le concours des RR. PP. Franciscains, gardiens séculaires et attirés des sanctuaires de Palestine. Une grande croix sera portée sur la voie douloureuse et au saint-sépulchre. Elle sera ensuite érigée près d'un célèbre sanctuaire de France. Demander sans retard, programme et renseignements à M. le chanoine Potard secrétaire du pèlerinage national, Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris (15^e).

MANUFACTURES FRANÇAISES D'AMEUBLEMENTS COLLET-MERCAUD. Verannes-sur-Ailier (Allier).

STOCK VISIBLE: 30.000 meubles. Entrée libre. — Prix marqués. Ouvrière permanente dimanches et fêtes compris. Bons Défense et Rente française acceptés en paiement à la valeur du jour. Maison de confiance. — Produits garantis. ENVOI GRATIS DU CATALOGUE DE PROPAGANDE (8 pages). Notre Catalogue Général véritable encyclopédie du Meuble, comprenant 100 pages grand format et 1.200 reproductions photographiques avec choix complet: Literie, Salles, Chambres, Salles à manger, Salons, Cabinets de travail, etc. est envoyé franco et recommandé contre trois francs joints à la demande.

SAYET LE BON CIRAGE CREME. ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS indispensable en été.

Chasseurs! par curiosité! Voyez nos modèles sensationnels! PRIX DE GROS Hammerless « LE RÈVE » incomparable 550 Fr. Consortium de Fabricants d'Armes et d'ABEILLE réunis. Métro: le meilleur marché de toute la France. 81, Rue Turbigo République Paris. Catalogue 0,50.

Officiers Ministériels. Etude de M. Félix PEUGH, notaire à Jaliguy (Allier), chevalier de la Légion d'honneur.

A VENDRE A L'AMIABLE. UNE MAISON D'HABITATION sise à Merval (Allier), face Vallée de la Besbre, sur la route de Lappalaise à Dompierre, pouvant servir à l'usage de maison bourgeoise ou de commerce.

Etude de M. FÉLIX PEUGH, notaire à Jaliguy (Allier), chevalier de la Légion d'honneur. A VENDRE A L'AMIABLE. UNE MAISON sise à Nevers, rue du Fer, n° 11, avec surélévation sur la rue de Nevers, à usage de commerce et d'habitation; écurie, remise et dépendances. Eau, gaz, électricité. Libre de suite. Facilités de paiement. S'adresser pour visiter: à Mlle VALLET, rue de Nevers, 36, le matin, de 10 à 11 heures, et pour tous renseignements, à M^e BAYLE, notaire à Nevers, rue Vauban, n° 10. 27.044

ADJUDICATION VOLONTAIRE. Le dimanche 26 juillet 1925, à 10 heures, à Fours, en l'étude de M^e Bourguignon. LES IMMEUBLES SUIVANTS situés au bourg de Montaron (Nièvre), appartenant à Mlle Volsin: 1^{er} MAISON de 2 pièces, avec dépendances, cour et jardin. 2^o LE CHAMP DES SAMONS pâturé et pris de la contenance de 1 hectare 53 ares 33 ca. Mise à prix: 4.000 francs. Facilités de paiement. S'adresser au notaire. 27.022

Etude de M^e BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers. A VENDRE A L'AMIABLE. MAISON A USAGE DE COMMERCE ET D'HABITATION hangars, écuries et jardin, le tout situé à Imphy, Grande-Rue. Appartenant aux enfants PELLE-BASSOT. S'adresser pour tous renseignements à M^e BAYLE, notaire. 26.556

Etude de M^e BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers. CESSION DE FONDS DE COMMERCE. Suivant acte passé devant M^e BOUQUILLARD, notaire à Nevers, le premier juillet mil neuf cent vingt-cinq, enregistré à Nevers (A. C.) le six du même mois, folio 44, case 389, M. Georges-Joseph GENTY, chapelier, et Mme Pauline PRINCÉ, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, ont cédé à M. Alexandre-Léon-Auguste TUR-GIES, chapelier, et Mme Laurence NOËL, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, le fonds de commerce de chapellerie qu'ils faisaient exploiter à Nevers, sous le nom de M. GENTY, par M. le Président-Wilson, n° 2, à l'angle de la rue du Commerce, lequel fonds comprend la clientèle et les objets servant à son exploitation, les marchandises et le droit au bail. L'entrée en jouissance a eu lieu le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-cinq.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront la présente insertion, et seront reçues au domicile élu, à Nevers, en l'étude de M^e GROS, notaire, où domicile est élu à cet effet. Pour première insertion: M^e Ph. GROS, notaire. 27.023

Etude de M^e GALLICHER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5. A LOUER. MAISON D'HABITATION avec cour, garage et jardin, sise à Montigny-aux-Amognes, à côté de la gare du tramway. S'adresser pour visiter à M. Louis COUTURIER, au château de Trangy, et pour traiter, au notaire. 27.042

Etude de M^e DEBIËSSE, notaire à Varennes-sur-Ailier.

A VENDRE. 1^{re} GRANDE PROPRIÉTÉ située à Varennes-sur-Ailier, comprenant maison d'habitation bourgeoise avec vaste jardin clos de murs et complanté de beaux arbres environnants. 2^o Autre maison attenante à la première, avec remise, cour, jardin potager. Superficie totale 3.180 mètres carrés. L'immeuble article 1^{er} est libre de suite. Pour tous renseignements, s'adresser à M^e DEBIËSSE, notaire à Varennes. 27.021

Etude de M^e PRIEUR, notaire à Saint-Sauveur.

A AFFERMER. Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre prochain. PETITE PROPRIÉTÉ sise à Giverdy, commune de Sainte-Marie, comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, prés, pâtures et terres, d'une contenance de 12 hectares environ, dont 20 ares seulement en terre. Pour tous renseignements s'adresser au notaire. 26920

Etude de M^e ASSELIN, notaire à Châtillon-sur-Loire (Loiret).

A vendre à l'amiable. 1^{re} UNE MAISON de commerce, sise à Châtillon-sur-Loire, près du quai du marché. 2^e UNE REMISE sise à Châtillon-sur-Loire, rue Haute, pouvant être transformée en maison d'habitation. S'adresser pour tous renseignements soit à Madame SAUVESTRE à Châtillon-sur-Loire, place du Marché, soit à M^e ASSELIN, notaire. 26952

Etudes de M^e ROBERT, notaire à Clamecy (Nièvre) et M^e HARRIOT, notaire à Chevannes (Yonne).

A vendre par adjudication. A Clamecy, en l'étude de M^e Robert, le samedi 25 juillet 1925 à 14 heures. DESIGNATION. I. — DEUX MAISONS contiguës, sises à Clamecy, rue du Café, n° 1 et n° 2, pouvant être divisées en plusieurs logements et comprenant: rez-de-chaussée de 3 pièces avec terrasse et remise; premier étage de 5 pièces; grenier couvert. Mise à prix: 15.000 francs. II. — UNE MAISON sise à Chevannes, commune d'Amazy, canton de Tannay (Nièvre), comprenant 3 chambres et un cabinet; cuisine; salle à manger; grange et écurie; cour commune; cheneviet; cour commatant. Jardin de 1 are au même lieu. Mise à prix: 7.500 francs. Appartenant aux époux Ducrot. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire. 26948

Etude de M^e PERRIN, notaire à Nevers.

A VENDRE. Par adjudication amiable. En l'étude et par le ministère de M^e PERRIN, le samedi 1^{er} août 1925, à 2 heures du soir. UNE MAISON située à Nevers, rue du Puits-du-Bourg, et comprenant: rez-de-chaussée magasin et une pièce, au premier étage cinq chambres et un cabinet, grenier, cour derrière. Mise à prix: 20.000 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à M^e PERRIN, notaire à Nevers. 26.847

Etude de M^e BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

A vendre par adjudication. A Imphy, salle de la mairie, le dimanche 26 juillet 1925 à 14 heures. En un seul lot. 1^{re} UNE MAISON située à la Grande Place, commune d'Imphy, composée de quatre pièces, deux celliers, greniers, toits, jardin derrière de 3 ares 80 centiares environ, puits commun. Cet immeuble appartient à M. Brossard. Mise à prix: 10.000 francs. S'adresser pour visiter sur les lieux et pour tous renseignements à M^e BOUQUILLARD, dépositaire du cahier des charges. NOTA. — Cette insertion ne constitue pas un acte de vente; elle n'est que l'annonce de la vente qui aura lieu le 28 juin 1925. 26.372

Etude de M^e BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE. MAISON BOURGEOISE sise à Nevers, n° 26 bis, route de Paris. Comprendant: Cave, rez-de-chaussée surélevée de quatre pièces, vestibule et W.C., premier étage, couverture en ardoises; cour devant, jardin derrière. Contenance environ 550 mètres carrés clos de murs. — EAU et GAZ. LIBRE DE SUITE — EXONERÉ D'IMPÔTS. On peut traiter avant le jour de la vente. Pour tous renseignements s'adresser à M^e BAYLE. 26.751

Etude de M^e BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE. MAISON BOURGEOISE sise à Nevers, n° 26 bis, route de Paris. Comprendant: Cave, rez-de-chaussée surélevée de quatre pièces, vestibule et W.C., premier étage, couverture en ardoises; cour devant, jardin derrière. Contenance environ 550 mètres carrés clos de murs. — EAU et GAZ. LIBRE DE SUITE — EXONERÉ D'IMPÔTS. On peut traiter avant le jour de la vente. Pour tous renseignements s'adresser à M^e BAYLE. 26.751

Etude de M^e BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE. MAISON A USAGE DE COMMERCE ET D'HABITATION hangars, écuries et jardin, le tout situé à Imphy, Grande-Rue. Appartenant aux enfants PELLE-BASSOT. S'adresser pour tous renseignements à M^e BAYLE, notaire. 26.556

Etude de M^e BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE. Suivant acte passé devant M^e BOUQUILLARD, notaire à Nevers, le premier juillet mil neuf cent vingt-cinq, enregistré à Nevers (A. C.) le six du même mois, folio 44, case 389, M. Georges-Joseph GENTY, chapelier, et Mme Pauline PRINCÉ, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, ont cédé à M. Alexandre-Léon-Auguste TUR-GIES, chapelier, et Mme Laurence NOËL, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, le fonds de commerce de chapellerie qu'ils faisaient exploiter à Nevers, sous le nom de M. GENTY, par M. le Président-Wilson, n° 2, à l'angle de la rue du Commerce, lequel fonds comprend la clientèle et les objets servant à son exploitation, les marchandises et le droit au bail. L'entrée en jouissance a eu lieu le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-cinq.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront la présente insertion, et seront reçues au domicile élu, à Nevers, en l'étude de M^e GROS, notaire, où domicile est élu à cet effet. Pour première insertion: M^e Ph. GROS, notaire. 27.023

Etude de M^e GALLICHER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5.

A LOUER. MAISON D'HABITATION avec cour, garage et jardin, sise à Montigny-aux-Amognes, à côté de la gare du tramway. S'adresser pour visiter à M. Louis COUTURIER, au château de Trangy, et pour traiter, au notaire. 27.042

Etude de M^e NAUDIN, notaire à Sancerres (Cher).

A AFFERMER. Pour le 1^{er} novembre 1925. LE DOMAINE DE LA COUR-GAUDIN commune de Transures, contenant 22 hectares environ. S'adresser à M^e NAUDIN, notaire à Sancerres. 27.029

Etude de M^e PLOT, notaire à Montsauche (Nièvre).

VENTE MOBILIÈRE. Aux enchères publiques, à Montsauche, le dimanche 26 juillet 1925 à 10 heures, au domicile de M. Paul Régier, décodé. D'UN INTÉRESSANT MATÉRIEL ET OUTILLAGES MENUISIER-CHARPENTIER. Comprendant: Lots de planches de chêne, 1^{re} qualité; lots de planches bois blanc, 1^{re} qualité, prêts à être employés. Un camion à usage de moteur, à l'état de neuf; grands bancs de menuisier, rabots et moulures, scies diverses, presses à colle, outils divers, ferrures, etc... Lots de planches et plateaux divers. Débris de bois de menuiserie et autres objets. Pour visiter, s'adresser à M^e Jeanne REGNIER, à Montsauche. Au comptant, frais en sus. 26.261

Etude de M^e Henri MOLLION, notaire à Vézelay.

BEAU MOBILIER. A vendre aux enchères publiques. Le dimanche 26 juillet 1925, à 13 heures et le dimanche 2 août 1925, même heure, à Blannay, au château de Blannay, au domicile de M. E. JEANNE, n° 42, avenue G.-Clemenceau, Nevers, ou sur place, à MM. LORELLOT père et fils, propr. 26.736

Etude de M^e HARRIOT, notaire à Chevannes (Yonne).

A vendre par adjudication. A Clamecy, en l'étude de M^e Robert, le samedi 25 juillet 1925 à 14 heures. DESIGNATION. I. — DEUX MAISONS contiguës, sises à Clamecy, rue du Café, n° 1 et n° 2, pouvant être divisées en plusieurs logements et comprenant: rez-de-chaussée de 3 pièces avec terrasse et remise; premier étage de 5 pièces; grenier couvert. Mise à prix: 15.000 francs. II. — UNE MAISON sise à Chevannes, commune d'Amazy, canton de Tannay (Nièvre), comprenant 3 chambres et un cabinet; cuisine; salle à manger; grange et écurie; cour commune; cheneviet; cour commatant. Jardin de 1 are au même lieu. Mise à prix: 7.500 francs. Appartenant aux époux Ducrot. Pour tous renseignements, s'adresser au notaire. 26948

Etude de M^e PERRIN, notaire à Nevers.

A VENDRE. Par adjudication amiable. En l'étude et par le ministère de M^e PERRIN, le samedi 1^{er} août 1925, à 2 heures du soir. UNE MAISON située à Nevers, rue du Puits-du-Bourg, et comprenant: rez-de-chaussée magasin et une pièce, au premier étage cinq chambres et un cabinet, grenier, cour derrière. Mise à prix: 20.000 francs. Pour tous renseignements, s'adresser à M^e PERRIN, notaire à Nevers. 26.847

Etude de M^e BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

A vendre par adjudication. A Imphy, salle de la mairie, le dimanche 26 juillet 1925 à 14 heures. En un seul lot. 1^{re} UNE MAISON située à la Grande Place, commune d'Imphy, composée de quatre pièces, deux celliers, greniers, toits, jardin derrière de 3 ares 80 centiares environ, puits commun. Cet immeuble appartient à M. Brossard. Mise à prix: 10.000 francs. S'adresser pour visiter sur les lieux et pour tous renseignements à M^e BOUQUILLARD, dépositaire du cahier des charges. NOTA. — Cette insertion ne constitue pas un acte de vente; elle n'est que l'annonce de la vente qui aura lieu le 28 juin 1925. 26.372

Etude de M^e BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE. MAISON BOURGEOISE sise à Nevers, n° 26 bis, route de Paris. Comprendant: Cave, rez-de-chaussée surélevée de quatre pièces, vestibule et W.C., premier étage, couverture en ardoises; cour devant, jardin derrière. Contenance environ 550 mètres carrés clos de murs. — EAU et GAZ. LIBRE DE SUITE — EXONERÉ D'IMPÔTS. On peut traiter avant le jour de la vente. Pour tous renseignements s'adresser à M^e BAYLE. 26.751

Etude de M^e BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE. MAISON BOURGEOISE sise à Nevers, n° 26 bis, route de Paris. Comprendant: Cave, rez-de-chaussée surélevée de quatre pièces, vestibule et W.C., premier étage, couverture en ardoises; cour devant, jardin derrière. Contenance environ 550 mètres carrés clos de murs. — EAU et GAZ. LIBRE DE SUITE — EXONERÉ D'IMPÔTS. On peut traiter avant le jour de la vente. Pour tous renseignements s'adresser à M^e BAYLE. 26.751

Etude de M^e BAYLE, notaire à Nevers.

A VENDRE A L'AMIABLE. MAISON A USAGE DE COMMERCE ET D'HABITATION hangars, écuries et jardin, le tout situé à Imphy, Grande-Rue. Appartenant aux enfants PELLE-BASSOT. S'adresser pour tous renseignements à M^e BAYLE, notaire. 26.556

Etude de M^e BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire à Nevers.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE. Suivant acte passé devant M^e BOUQUILLARD, notaire à Nevers, le premier juillet mil neuf cent vingt-cinq, enregistré à Nevers (A. C.) le six du même mois, folio 44, case 389, M. Georges-Joseph GENTY, chapelier, et Mme Pauline PRINCÉ, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, ont cédé à M. Alexandre-Léon-Auguste TUR-GIES, chapelier, et Mme Laurence NOËL, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, le fonds de commerce de chapellerie qu'ils faisaient exploiter à Nevers, sous le nom de M. GENTY, par M. le Président-Wilson, n° 2, à l'angle de la rue du Commerce, lequel fonds comprend la clientèle et les objets servant à son exploitation, les marchandises et le droit au bail. L'entrée en jouissance a eu lieu le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-cinq.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront la présente insertion, et seront reçues au domicile élu, à Nevers, en l'étude de M^e GROS, notaire, où domicile est élu à cet effet. Pour première insertion: M^e Ph. GROS, notaire. 27.023

Etude de M^e GALLICHER-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers, rue Gambetta, n° 5.

A LOUER. MAISON D'HABITATION avec cour, garage et jardin, sise à Montigny-aux-Amognes, à côté de la gare du tramway. S'adresser pour visiter à M. Louis COUTURIER, au château de Trangy, et pour traiter, au notaire. 27.042

Etude de M^e TRIBALAT, notaire à Bourbon-l'Archambault (Allier).

A VENDRE. A ÉCHANGER contre propriété plus importante. TRÈS BON DOMAINE de 54 hectares, dont moulin environ en près et pâtures. S'adresser à M^e TRIBALAT, notaire. 26.331

Agents d'Affaires.

A vendre à l'amiable. MAISON BOURGEOISE sise à Cossay (Nièvre), comprenant six pièces, logement de jardinier de 3 pièces, grandes caves, remise, mansarde, grenier. Le tout à l'état de neuf. Jardin potager, pré et terre. Contenance 1 hectare. Jouissance de suite. S'adresser pour renseignements et traiter à M. VIRLOGEUX, 9 rue du Rempart à Nevers, Tel. 2-21. 26535

PETITE PROPRIÉTÉ. A VENDRE A L'AMIABLE. Une maison en bon état, 3 pièces au rez-de-chaussée, 3 pièces au 1^{er} étage, cour, cave, jardin 6 ares, puits et pompe à la porte, près 30 ares, bois 1 hectare, à 5 km. de la gare d'Épiry-Montreuil.

Autre maison sise à Monceaux-le-Comte. Comprendant: un grand magasin à usage d'épicerie-mercerie, etc., avec ses rayonnages, bancs, comptoirs, vitrines, 5 pièces, cour, cave, remise. Prix 35.000 fr. Pour visiter et traiter s'adresser soit à M. E. JEANNE, n° 42, avenue G.-Clemenceau, Nevers, ou sur place, à MM. LORELLOT père et fils, propr. 26.736

A vendre. Chalons-sur-Saône. HOTEL-CAFE - RESTAURANT bien placé, bail et loyer intéressants. 10 chambres. Affaires faciles. Prix 40.000 fr. S'adr. à GUILLEMAUT et EPINAT, 6, rue Berbisay, Dijon. 26882

VENTES DE PROPRIÉTÉS.

MAISON sise à Trangy, commune de Saint-Eloi, 3 pièces, cave, greniers, écurie, grange, toits à porcs, jardin. S'adresser à M. SOURD, à Austerre, par Saint-Eloi (Nièvre). 27.033

MAISON BOURGEOISE (libre de suite), sise à St-Révérin, comprenant 1^{er} 4 pièces au rez-de-chaussée, cave dessous; 2^e 5 pièces au 1^{er}, grenier au-dessus.

Une autre MAISON à usage de commerce comprenant 3 pièces, remise et grenier.

UN BATIMENT D'EXPLOITATION comprenant, grange, 2 écuries, cour, jardin. S'adr. à M. MORLE, à Saint-Révérin (Nièvre). 26833

MOULIN à cylindres, bien situé, dans l'Allier. Installation récente. CAMION automobile, 4 tonnes, état neuf. LOCOMOBILE Merlin, état neuf.

MAISON sise à Trangy, commune de Saint-Eloi, 3 pièces, cave, greniers, écurie, grange, toits à porcs, jardin. S'adresser à M. SOURD, à Austerre, par Saint-Eloi (Nièvre). 27.033

MAISON BOURGEOISE (libre de suite), sise à St-Révérin, comprenant 1^{er} 4 pièces au rez-de-chaussée, cave dessous; 2^e 5 pièces au 1^{er}, grenier au-dessus.

Une autre MAISON à usage de commerce comprenant 3 pièces, remise et grenier.

UN BATIMENT D'EXPLOITATION comprenant, grange, 2 écuries, cour, jardin. S'adr. à M. MORLE, à Saint-Révérin (Nièvre). 26833

MOULIN à cylindres, bien situé, dans l'Allier. Installation récente. CAMION automobile, 4 tonnes, état neuf. LOCOMOBILE Merlin, état neuf.

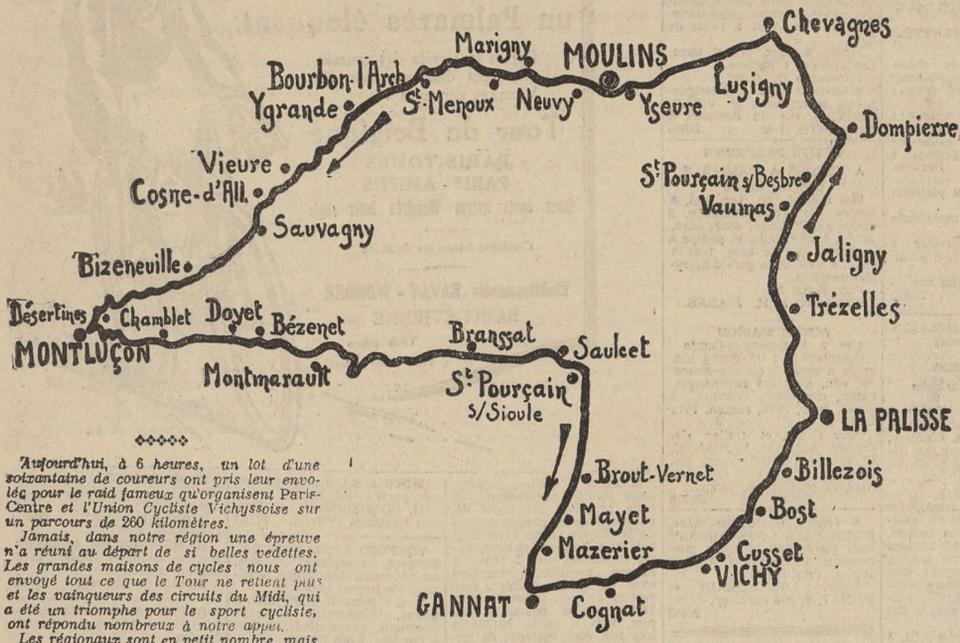
Etude de M<

Allier, Cher, Loiret, Nièvre, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Yonne

19 juillet 1925

AUJOURD'HUI SE DISPUTE LE « CIRCUIT DE L'ALLIER »

Organisé par PARIS-CENTRE et l'UNION CYCLISTE VICHYSOISE



Aujourd'hui, à 6 heures, un lot d'une centaine de coureurs ont pris leur envol pour le raid fameux qu'organisent Paris-Centre et l'Union Cycliste Vichyssoise sur un parcours de 260 kilomètres.

Les numéros des dossards

- 1. Jean HILLARION.
- 2. BUCHONNET.
- 3. Luigi VERTEMATI.
- 4. ONDET.
- 5. Francis BOUILLET.
- 6. REBY.
- 7. DELHOMME.
- 8. Paul FILLIAT.
- 9. Didier MESLARD.
- 10. DUBOS.
- 11. BEAUDON.
- 12. Jacques PETIT.
- 13. VILLE.
- 14. Charles PELLISSIER.
- 15. FONTAN.
- 16. POURET.
- 17. Johnny BACHELLERIE.
- 18. BLANC-GARIN.
- 19. LEBLANC.
- 20. TEQUI.
- 21. THOMAS.
- 22. PONTANEL.
- 23. VEZMAEL.
- 24. Achille SOUCHARD.
- 25. SALAURIS.
- 26. PETIT.
- 27. GAYET.
- 28. NORMAND.
- 29. JOSÉ PELLETTIER.
- 30. VOLLAND.
- 31. MONCORGE.
- 32. DELORME.
- 33. MULON.
- 34. REYMOND.
- 35. PETOUILLE.
- 36. REBOUL.
- 37. GERBAUD.
- 38. CECHERELLI.
- 39. MAZUEL.
- 40. FONZY.
- 41. Marcel LANNES.
- 42. Antonio MARTINEZ.
- 43. COLLE.
- 44. GREGOIRE.
- 45. ROCH.
- 46. TANTOT.
- 47. AUGAMES.
- 48. MAFFEO.
- 49. Benoit FAURE.
- 50. ROBERT.
- 51. GERHANY.
- 52. BILLAUD.
- 53. GABOIS.
- 54. LABREULE.
- 55. Maurice BARD.
- 56. EUGENE.
- 57. CHENE.
- 58. DENIOT.
- 59. VOISIN.
- 60. GOBARD.
- 61. COPIN.
- 62. MATTON.
- 63. MULLER.
- 64. COTAI.
- 65. CURS.
- 66. LEFORT.

Paul FILLIAT, de Bourg, gagnant du championnat sur route de l'Ain et de nombreuses courses régionales et nationales.

Johnny BACHELLERIE, de Thiry, 2^e du Circuit de l'Allier 1924 ; 1^{er} du Circuit du Jura en 1925 ; gagnant du Grand Prix Peugeot à Vichy et du Grand Prix Wonder.

Blanc Garin, de Paris, gagnant de Tours Angers-Tours, etc., de plusieurs grandes épreuves parisiennes étant amateur.

Salaaris, d'Apt (Vaucluse), gagnant de plusieurs épreuves nationales.

Achille Souchart, de Paris, gagnant du Grand Prix Automobile à Compiègne, 2^e du Circuit de Paris, etc.

Charles Pellissier, de Paris, 3^e du Championnat de France Juniors, etc.

Ville, de Paris, gagnant en 1924 du Tour de Vaucluse, 2^e de Paris-Roubaix, 2^e de la 1^{re} étape du Tour de France, 2^e de la 2^e étape Le Havre-Cherbourg ; 2^e du Critérium des Aiglons en 1923 ; 1^{er} du Tour de Catalogne, 1^{er} du Circuit du Cantal, 1^{er} de la 1^{re} étape du Critérium du Midi, 2^e du Circuit du Languedoc.

Leblanc, de Paris, 2^e du Circuit du Bourbonnais.

Vezmael, de Brive, en 1923, 3^e du Circuit de l'Allier, 3^e du Circuit de la Corrèze.

Pontanel, gagnant du Grand Prix de l'Exposition à Brive devant Brunier et Hillarion.

Pouret, de Thionville, vainqueur du Grand Prix Automobile, Armor et Delage.

Tequi, de Saint-Jucy, récent vainqueur du Tour du Sud-Ouest, 2^e du Circuit du Cantal 1924, etc.

Fantani, 1^{er} du Circuit de la Corrèze, etc.

Jacques Petit, de Montluçon, 4^e du Grand Prix de Montluçon, 3^e du Challenge Altan.

Marcel Lannes, de Souvigny.

Antonio Martinez, de Souvigny.

Fonzy, de Montluçon, gagnant du dernier brevet militaire des 150 kilomètres, et de nombreuses courses régionales.

Mazuel, de Montluçon, excellent coureur, toujours bien placé.

Cecherelli, de Lyon, gagnant de Lyon-Grenoble, du Grand Prix de Bony, à terminé deux fois le Tour de France.



REBY, le vainqueur du 1^{er} circuit de l'Allier

Reby, de Vichy, gagnant du circuit de l'Allier (1921), champion de l'U. C. V. (1924), gagnant du grand prix de Saint-Yorre, du Prix de la Pentecôte à Saint-Pierre-le-Moitié, 3^e de Nevers-Vichy-Nevers, 4^e du Grand Prix Bagni-Samy (1925).

Robert Gerbaud, de Paris, premier de Paris-Lyon, 1^{er} de Paris-Bourgnan ; 3^e de Paris-Roubaix ; 1^{er} du Grand Prix de Li-bourne.

Robert Rebol, de Bordeaux, gagnant de Paris-Reims, Paris-Deauville, de Paris-Troyes, de Paris-Bruxelles, du circuit de Champagne, du circuit de la Loire, du circuit des Villes d'Eaux, etc.

Petoille, de Paris, gagnant de Châtelleraull, Le Mans, du circuit de la Blanche Hermine, du circuit de l'Allier 1922, du circuit du Centre 1922 et 1924, du circuit du Finistère, 1^{er} de Paris, La Flèche, de Paris-Rouen.

Delhomme, de Vichy, gagnant du Grand Prix de Gennevilliers (Vienne), du Prix de Jossé (Vienne) en 1924 ; champion sur route de l'U. C. V. (1925).

Dubos, de Moulins, gagnant du Grand Prix de Champigny, du Circuit Orléanais, du Grand Prix Austral, du Brevet militaire de l'Allier (1925).

Beaudon, de Jenzat, jeune espoir, finira sûrement le parcours avec une place intéressante dans le classement régional.

Ondet, de Clermont, vainqueur de 17 courses en 1925.

Francis Bouillet, du Creusot, en 1924 gagnant Circuit des Vosges et d'Alsace et champion sur route de Saône-et-Loire en 1925, 1^{er} Prix La Rafale à Dijon et dimanche dernier 1^{er} Circuit de Monts du Roannais, etc.

Henri Volland, de Lyon, champion sur route du Rhône, gagnant de nombreuses épreuves régionales.

Normand, de Roanne, gagnant de Nevers-Vichy-Nevers en 1925, Grand Prix Viel, Grand Prix Peugeot.

Gayet, de Vichy, en 1924, gagnant de Nevers-Vichy-Nevers, Grand Prix Peugeot, du Challenge Meilheur, 2^e du circuit du Cantal.

José Pelletier, de Roanne, gagnant de deux Tours de France, deux Marseille, Lyon, du Tour de Catalogne, de St-Sébastien-Madrid, Dijon-Lyon, Brest-Rennes et étour, du circuit du Finistère, de Paris-Bourgnan, de Paris-Chauny, circuit de l'Ain, du Grand Prix de Roanne, etc.

Montcorgé, de Lyon, gagnant du Grand Prix de Souvigny et de nombreuses épreuves régionales.

Grégoire, de Dompière, champion sur route de la Pédale Dompiéroise, gagnant du circuit des Etapes.

Ernest Roch, de Vichy, gagnant de la Coupe Hoch de l'U. C. V. du Prix de St-Pont, du Prix de St-Pourçain-sur-Sioule, champion sur piste de l'U. C. V., gagnant du Challenge Meilheur avec Gayet.

Tantot, de Gilly-sur-Loire.

Aujames, de Moulins.

Mafféo, de Petit Lancy, gagnant de plusieurs courses internationales.

Benoit Faure, de St-Etienne, gagnant des brevets militaires de Cacloire, 2^e dernièrement un classement général du tour du sud-est, en 10 étapes.

Robert, de St-Etienne, gagnant du Grand Prix du Commerce et de l'Industrie.

Charmay, de Vichy, un jeune qui promet énormément, un peu trop fou, ne peut rester tranquille dans une roue, toujours en train de mener.

Billaud, de Vichy, 5^e du Prix Alavoine.

Collé, de Genève.

Labreule, de Montluçon.

Maurice Bard, de Cahon-sur-Saône.

Emile Bard, de Lyon.

Demid, du Creusot, gagnant du Circuit du Jura 1924.

Volfin, de Lyon.

Godard, de Nonancourt, gagnant du Circuit de l'Allier 1923, 2^e du Championnat de France 1922.

Copin, de Versailles, un as de l'équipe Automoto.

Mattou, de Harleboche (Belgique), 1^{er} étape Havre-Cherbourg, Tour de France, 1^{er} Grand Prix Joudeny, 1^{er} Coupe Sells, 1^{er} Paris-Centre, du Critérium des Aiglons.

Meritet, de Vichy, jeune coureur plein de bonne volonté.

Muller, de Strasbourg, 1^{er} des Français du Tour de France 1924 ; 1^{er} de l'étape Genève-Strasbourg 1923.

Cottais, de Moulins, 1^{er} de la course de classement du Vélo-Club Moulinois.

Leblanc, de Paris, 2^e du Circuit du Bourbonnais.

Vezmael, de Brive, en 1923, 3^e du Circuit de l'Allier, 3^e du Circuit de la Corrèze.

Pontanel, gagnant du Grand Prix de l'Exposition à Brive devant Brunier et Hillarion.

Pouret, de Thionville, vainqueur du Grand Prix Automobile, Armor et Delage.

Tequi, de Saint-Jucy, récent vainqueur du Tour du Sud-Ouest, 2^e du Circuit du Cantal 1924, etc.

Fantani, 1^{er} du Circuit de la Corrèze, etc.

Jacques Petit, de Montluçon, 4^e du Grand Prix de Montluçon, 3^e du Challenge Altan.

Marcel Lannes, de Souvigny.

Antonio Martinez, de Souvigny.

Fonzy, de Montluçon, gagnant du dernier brevet militaire des 150 kilomètres, et de nombreuses courses régionales.

Mazuel, de Montluçon, excellent coureur, toujours bien placé.

Cecherelli, de Lyon, gagnant de Lyon-Grenoble, du Grand Prix de Bony, à terminé deux fois le Tour de France.

Petoille, de Paris, gagnant de Châtelleraull, Le Mans, du circuit de la Blanche Hermine, du circuit de l'Allier 1922, du circuit du Centre 1922 et 1924, du circuit du Finistère, 1^{er} de Paris, La Flèche, de Paris-Rouen.

Delhomme, de Vichy, gagnant du Grand Prix de Gennevilliers (Vienne), du Prix de Jossé (Vienne) en 1924 ; champion sur route de l'U. C. V. (1925).

Dubos, de Moulins, gagnant du Grand Prix de Champigny, du Circuit Orléanais, du Grand Prix Austral, du Brevet militaire de l'Allier (1925).

Beaudon, de Jenzat, jeune espoir, finira sûrement le parcours avec une place intéressante dans le classement régional.

30 francs offert par la Pédale Dompiéroise au 1^{er} à Dompière.

10 francs offert par M. Jean Gujot au 1^{er} de la Pédale Dompiéroise à Dompière.

20 francs offert par Pédale Dompiéroise au 2^e à Dompière.

10 francs offert par M. Gullbert au 1^{er} de la Pédale Dompiéroise à Dompière.

20 francs offert par M. Billaud cycles J. Louvet à Dompière au 1^{er} de la Pédale Dompiéroise.

30 francs offert par M. de Riberoles au 1^{er} de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Gingaud au plus jeune de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Gingaud au 5^e de l'U. C. V. à Vichy.

4 diners par Marius restaurant à Vichy, aux 4 vainqueurs de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Duchamp Terminus au 5^e à Vichy.

10 francs offert par Duchamp Terminus au 2^e de l'U. C. V.

5 francs offert par le Gérant de Terminus, au 3^e de l'U. C. V.

5 francs offert par Seret-Noël au 1^{er} de l'U. C. V. à Moulins.

10 francs offert par Boudot, mines d'Épinae, au 1^{er} Nivernais à Vichy.

10 francs offert par Boudot, mines d'Épinae, au 2^e Nivernais à Vichy.

10 francs offert par Pierre Lenoir, au plus jeune Vichyssois à Vichy.

5 francs offert par Jallat au 2^e plus jeune Vichyssois à Vichy.

20 francs offert par Lambert, tableaux, au 1^{er} de l'U. C. V. à Moulins.

10 francs offert par Raymondin Terminus, au 3^e de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par M. Lucas, au 1^{er} régional à Saint-Pourçain.

10 francs offert par M. Lucas, au 1^{er} de l'U. C. V. à Saint-Pourçain.

5 francs offert par M. Lucas, au 2^e de l'U. C. V. à Saint-Pourçain.

10 francs offert par Mathieu, au plus jeune de l'U. C. V.

20 francs offert par Beraud, au plus vieux de l'U. C. V.

20 francs offert par Duc au plus malchanceux de l'U. C. V.

Un service tumeur, offert par M. Cheron, au 1^{er} de l'U. C. V., 1^{er} ou 2^e catégorie.

20 francs offert par Gailchon, au premier de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs offert par Pinson, au 3^e de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs offert par Marchand Terminus, au 4^e de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs offert par Sayet au 2^e Vichyssois à Vichy.

10 francs offert par Ludo Terminus au plus vieux de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Martinet-Royal Skating au 4^e coureur à Vichy.

10 francs offert par Martinet-Royal Skating, au dernier de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs par Baquias, parfumeur au 1^{er} de l'U. C. V. à Montluçon.

10 francs par Chadenson au 1^{er} de l'U. C. V. à Moulins.

5 francs par Artinger au plus vieux de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs par Friaud au 2^e de l'U. C. V. à Montluçon.

5 francs par Burdin, au 1^{er} de l'U. C. V. juniors à Vichy.

5 francs par Metot au 2^e de l'U. C. V. junior à Vichy.

10 francs par anonyme au 1^{er} coureur à Bourbon l'Archambault.

5 francs par anonyme au 2^e coureur à Bourbon l'Archambault.

5 francs par anonyme au 3^e coureur à Bourbon l'Archambault.

10 francs offert par M. de Riberoles au 1^{er} de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Gingaud au plus jeune de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Gingaud au 5^e de l'U. C. V. à Vichy.

4 diners par Marius restaurant à Vichy, aux 4 vainqueurs de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Duchamp Terminus au 5^e à Vichy.

10 francs offert par Duchamp Terminus au 2^e de l'U. C. V.

5 francs offert par le Gérant de Terminus, au 3^e de l'U. C. V.

5 francs offert par Seret-Noël au 1^{er} de l'U. C. V. à Moulins.

10 francs offert par Boudot, mines d'Épinae, au 1^{er} Nivernais à Vichy.

10 francs offert par Boudot, mines d'Épinae, au 2^e Nivernais à Vichy.

10 francs offert par Pierre Lenoir, au plus jeune Vichyssois à Vichy.

5 francs offert par Jallat au 2^e plus jeune Vichyssois à Vichy.

20 francs offert par Lambert, tableaux, au 1^{er} de l'U. C. V. à Moulins.

10 francs offert par Raymondin Terminus, au 3^e de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par M. Lucas, au 1^{er} régional à Saint-Pourçain.

10 francs offert par M. Lucas, au 1^{er} de l'U. C. V. à Saint-Pourçain.

5 francs offert par M. Lucas, au 2^e de l'U. C. V. à Saint-Pourçain.

10 francs offert par Mathieu, au plus jeune de l'U. C. V.

20 francs offert par Beraud, au plus vieux de l'U. C. V.

20 francs offert par Duc au plus malchanceux de l'U. C. V.

Un service tumeur, offert par M. Cheron, au 1^{er} de l'U. C. V., 1^{er} ou 2^e catégorie.

20 francs offert par Gailchon, au premier de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs offert par Pinson, au 3^e de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs offert par Marchand Terminus, au 4^e de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs offert par Sayet au 2^e Vichyssois à Vichy.

10 francs offert par Ludo Terminus au plus vieux de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs offert par Martinet-Royal Skating au 4^e coureur à Vichy.

10 francs offert par Martinet-Royal Skating, au dernier de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs par Baquias, parfumeur au 1^{er} de l'U. C. V. à Montluçon.

10 francs par Chadenson au 1^{er} de l'U. C. V. à Moulins.

5 francs par Artinger au plus vieux de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs par Friaud au 2^e de l'U. C. V. à Montluçon.

5 francs par Burdin, au 1^{er} de l'U. C. V. juniors à Vichy.

5 francs par Metot au 2^e de l'U. C. V. junior à Vichy.

10 francs par anonyme au 1^{er} coureur à Bourbon l'Archambault.

5 francs par anonyme au 2^e coureur à Bourbon l'Archambault.

5 francs par anonyme au 3^e coureur à Bourbon l'Archambault.

10 francs par Degueure au 4^e de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs par Baudet au 7^e de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs par Cavardon au 5^e de l'U. C. V. à Vichy.

10 francs par Charret au 6^e de l'U. C. V. à Vichy.

5 francs par Pineau au 8^e de l'U. C. V. à Vichy.

Nos pronostics

Le classement général : Dix hommes se détachent nettement et peuvent sans surprise gagner la course : Hillarion, le vainqueur de l'an passé ; Ville, qui ses victoires en France et à l'étranger ont certainement le grand favori de cette épreuve avec Hillarion ; Tequi, coureur méridional de grande valeur, dont la forme paraît parfaite actuellement et qui, bénéficiant d'un ardent soleil de juillet, peut enlever de haute lutte le prix de 1.000 francs offert par Paris-Centre ; Pétouille, le vainqueur du circuit de l'Allier en 1922 ; Vertemati, le coureur italien qui a participé au Tour jusqu'à Bayonne ; Souchart, le favori des épreuves parisiennes ; Rebol, le spécialiste des courses de 300 kilomètres, s'est attribué dans notre région, le premier prix du circuit des Villes-d'Eaux ; Collé, suisse de grande valeur qui doit se bien classer dans le circuit de l'Allier ; Gerbaud, le vainqueur de Paris-Lyon, qui doit faire une belle course ; enfin, parmi nos as du Centre nous voyons très bien Normand, avec un peu de chance de s'attribuer la victoire.

En résumé, vainqueur probable : Ville ou Hillarion (qui a déjà réussi plus de 70 victoires sur son palmarès).

Le classement régional : Normand le vainqueur du Nevers-Vichy-Nevers 1925, est certainement le meilleur de nos régionaux, il a déployé de telles qualités durant cette saison que nous le donnons gagnant du classement régional dans le circuit de l'Allier. Il aura, toutefois, de rudes adversaires : Reby, le vainqueur du premier circuit, qui a fini 3^e dans le grand Prix Cycliste de Paris-Centre ; Ondet, dont la forme en 1925 paraît exceptionnelle ; Bouillet, le champion de Saône-et-Loire ; Le Petit, de Montluçon. Ainsi que Maurice Bard.

Il serait à souhaiter que Gayet, qui n'accidentait à beaucoup handicapé au début de la saison, puisse retrouver sa belle forme d'antan.

José Pelletier reste encore dangereux, bien que la malchance le poursuive depuis le début de l'année. Normand, vainqueur probable des régionaux.

Classement départemental : Deux villes se disputent la première place : Vichy avec Reby et Gayet, et Montluçon avec les frères Petit. Il est vrai que les coureurs de Souvigny, de Dompière, peuvent très bien se révéler et inscrire leur nom en tête du palmarès départemental.

Classement local : Reby est certainement le meilleur, et si aucun accident ne vient lui ravir ses chances, nous le voyons très bien premier de la si sportive Union Cycliste Vichyssoise.

L'itinéraire

Vichy, Cusset, Bost, Lapalisse, Vaumas, Dompière, Chevaagnes, Moulins, Souvigny, Saint-Menoux. Bourbon-l'Archambault, Ygrande,